



Honoraires applicables à compter du 21 juin 2024

### VENTE DES BIENS À USAGE D'HABITATION

- Les honoraires de transactions pour les ventes des biens à usage d'habitation sont à la charge DU MANDANT, sauf stipulation contraire prévue au mandat de vente ou de recherche.
- Les honoraires de transactions sont applicables selon les tranches des prix de vente honoraires d'agence inclus correspondant au barème ci-dessous et ne sont pas cumulatifs.
- Les honoraires de transaction sont soumis à la TVA\* 20,00 %.
- EN CAS D'INTER-CABINET :

Les honoraires de transactions seront ceux prévus au mandat principal.

	NCHES DES PR (Honoraires d'Age		HONORAIRES DE TRANSACTIONS (Modalités en % TTC* ou Forfait TTC*)	
À partir de	0€	jusqu'à	25 000 €	2 500 € TTC
À partir de	25 001 €	jusqu'à	40 000 €	3 000 € TTC
À partir de	40 001 €	jusqu'à	55 000 €	4 000 € TTC
À partir de	55 001 €	jusqu'à	70 000 €	5 000 € TTC
À partir de	70 001 €	jusqu'à	85 000 €	6 000 € TTC
À partir de	85 001 €	jusqu'à	100 000 €	7 000 € TTC
À partir de	100 001 €	jusqu'à	115 000 €	8 000 € TTC
À partir de	115 001 €	jusqu'à	130 000 €	9 000 € TTC
À partir de	130 001 €	jusqu'à	145 000 €	10 000 € TTC
À partir de	145 001 €	jusqu'à	160 000 €	11 000 € TTC
À partir de	160 001 €	jusqu'à	175 000 €	12 000 € TTC
À partir de	175 001 €	jusqu'à	190 000 €	13 000 € TTC
À partir de	190 001 €	jusqu'à	205 000 €	14 000 € TTC
À partir de	205 001 €	jusqu'à	220 000 €	15 000 € TTC
À partir de	220 001 €	jusqu'à	235 000 €	16 000 € TTC
À partir de	235 001 €	jusqu'à	250 000 €	17 000 € TTC
À partir de	250 001 €	jusqu'à	300 000 €	18 000 € TTC
À partir de	300 001 €	jusqu'à	350 000 €	19 000 € TTC
À partir de	350 001 €	jusqu'à	400 000 €	20 000 € TTC
À partir de	400 001 €	et	Supérieur	5,00 % TTC







Honoraires applicables à compter du 21 juin 2024

#### LOCATION DES BIENS À USAGE D'HABITATION

- Les honoraires de location des biens à usage d'habitation sont à la charge DU PRENEUR ET DU BAILLEUR, selon stipulation prévue au mandat de location ou de recherche.
- Les honoraires de location sont cumulatifs selon les prestations correspondant barème ci-dessous.
- Les honoraires de location sont soumis à la TVA\* 20,00 %.
- EN CAS D'INTER-CABINET :

Les honoraires de location seront ceux prévus au mandat principal.

PRESTATIONS	HONORAIRES À LA CHARGE DU BAILLEUR (Modalités prix au m²* et/ou Forfait TTC*)	HONORAIRES À LA CHARGE DU PRENEUR (Modalités prix au m²* et/ou Forfait TTC*)			
Avenant au bail	120,00 € TTC	120,00 € TTC			
Honoraires d'entremise et de négociation	120,00 € TTC				
LOGEMENTS ET LOCAUX ACCESSOIRES					
Visite du preneur Constitution de son dossier Rédaction du bail	8,00 € TTC/m²	8,00 € TTC/m²			
Etat des lieux	3,00 € TTC/m²	3,00 € TTC/m²			
EMPLACEMENT DE STATIONNEMENT ISOLE					
Visite du preneur Constitution de son dossier Rédaction du bail	65,00 € TTC	65,00 € TTC			
Etat des lieux	25,00 € TTC	25,00 € TTC			

## VENTE DES BIENS À USAGE PROFESSIONNEL/COMMERCIAL

Local commercial, local d'activité, bureau, entrepôt, terrain (liste non exhaustive)

- Les honoraires de transactions pour les ventes des biens à usage professionnel/commercial <u>sont à la charge</u>
   <u>DE L'ACQUEREUR ET/OU DU VENDEUR OU REPARTIS ENTRE EUX</u>, selon stipulation prévue au mandat de
   vente ou de recherche.
- Les honoraires de transactions sont applicables selon les tranches des prix de vente correspondant au barème ci-dessous et ne sont pas cumulatifs.
- Les honoraires de transaction sont soumis à la TVA\* 20,00 %.
- EN CAS D'INTER-CABINET :

Les honoraires de transactions seront ceux prévus au mandat principal.

Т	RANCHES DES   (Net Ver		HONORAIRES DE TRANSACTIONS (Modalités en % HT* ou Forfait HT*)	
À partir de	0€	jusqu'à	50 000 €	4 000 € HT
À partir de	50 001 €	jusqu'à	200 000 €	8,00 % HT
À partir de	200 001 €	jusqu'à	600 000 €	7,00 % HT
À partir de	600 001 €	et	Supérieur	6,00 % HT









Honoraires applicables à compter du 21 juin 2024

### LOCATION DES BIENS À USAGE PROFESSIONNEL/COMMERCIAL

Local commercial, local d'activité, bureau, entrepôt, terrain (liste non exhaustive)

- Les honoraires de recherche du preneur pour la location des biens à usage professionnel/commercial <u>sont</u>
   à la charge DU PRENEUR ET/OU DU BAILLEUR OU REPARTIS ENTRE EUX, selon stipulation prévue au mandat
   de location ou de recherche.
- Les honoraires de recherche du preneur pour la location sont cumulatifs avec les prestations selon le barème ci-dessous.
- En cas de loyer progressif, les honoraires de recherche du preneur pour la location seront calculés sur le loyer de base hors taxes et/ou hors charges et non sur les loyers à paliers.
- Les honoraires de recherche du preneur pour la location et les prestations selon le barème ci-dessous sont soumis à la TVA\* 20,00 %.
- EN CAS D'INTER-CABINET :

Les honoraires de location seront ceux prévus au mandat principal.

TRANCHES DES LOYER ANNUEL (HT* et/ou HC*)				HONORAIRES DE RECHERCHE DU PRENEUR (Modalités en % HT* ou Forfait HT*)
À partir de	0€	jusqu'à	4 000 €	1 200 € HT
À partir de	4 001 €	jusqu'à	7 500 €	2 000 € HT
À partir de	7 501 €	et	Supérieur	30,00 % HT du loyer annuel HT et/ou HC

PRESTATIONS	HONORAIRES À LA CHARGE DU BAILLEUR (Modalités prix au m²* HT*)	HONORAIRES À LA CHARGE DU PRENEUR (Modalités Forfait HT* et/ou prix au m²* HT*)
Etat des lieux	5,00 € HT/m²	5,00 € HT/m²
Rédaction de bail		750 € HT
Avenant au bail		500 € HT
Renouvellement de bail		750 € HT
Résiliation de bail		500 € HT

#### **CESSION DE DROIT AU BAIL**

Local commercial, local d'activité, bureau, entrepôt, terrain (liste non exhaustive)

- Les honoraires de négociation sont <u>DE 10,00 % HT\* DU PRIX DE CESSION NET VENDEUR</u> et sont à la charge du <u>Cédant et/ou du Cessionnaire ou Répartis Entre Eux</u>, selon stipulation prévue au mandat de cession ou de recherche. (Le minimum d'honoraires de négociation est de 4 000 € HT\*).
- Les honoraires de négociation sur les cessions de droit au bail sont cumulatifs avec les prestations selon le barème ci-dessus correspondant à la location de biens à usage professionnel/commercial ci-dessus.
- Les honoraires de négociation sont soumis à la TVA\* 20,00 %.
- EN CAS D'INTER-CABINET :

Les honoraires de négociation seront ceux prévus au mandat principal.









Honoraires applicables à compter du 21 juin 2024

#### CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Local commercial, local d'activité, bureau, entrepôt, terrain (liste non exhaustive)

- Les honoraires de négociation sont à la charge du <u>Cédant et/ou du Cessionnaire ou Répartis Entre Eux</u>,
   selon stipulation prévue au mandat de cession ou de recherche.
- Les honoraires de négociation sont soumis à la TVA\* 20,00 %.
- EN CAS D'INTER-CABINET :

Les honoraires de négociation seront ceux prévus au mandat principal.

TRA	NCHES DES PF (Net Ven		HONORAIRES DE NEGOCIATION (Modalités en % HT* et/ou Forfait HT*)	
À partir de	0€	jusqu'à	100 000 €	8 000 € HT
À partir de	100 001 €	jusqu'à	500 000 €	8,00 % HT
À partir de	500 001 €	et	Supérieur	40 000 € HT + 4,00 % HT sur la tranche de prix supérieur à 500 001 €

# AVIS DE VALEUR DES BIENS À USAGE PROFESSIONNEL/COMMERCIAL

Local commercial, local d'activité, bureau, entrepôt, terrain (liste non exhaustive)

- Les honoraires pour la rédaction d'un avis de valeur sont fixés sur devis, en fonction de la typologie spécifique de chaque ensemble immobilier. : Forfait minimum 350 € HT\*
- Les honoraires de rédaction sont soumis à la TVA\* 20,00 %.

# RAPPORT D'ÉVALUATION DES BIENS À USAGE PROFESSIONNEL/COMMERCIAL

Local commercial, local d'activité, bureau, entrepôt, terrain (liste non exhaustive)

- Les honoraires pour la rédaction d'un rapport d'évaluation sont fixés sur devis, en fonction de la typologie spécifique de chaque ensemble immobilier : Forfait minimum 500 € HT\*
- Les honoraires de rédaction sont soumis à la TVA\* 20,00 %.

• <u>(\*):</u>

o TTC: Toutes Taxes Comprises

**HT:** Hors Taxes

TVA: Taxe sur la Valeur Ajoutée

HC: Hors Chargesm²: Mètre Carré



